

Références CFEMF : 05/22

### **ATTESTATION DE PARTICIPATION A LA FORMATION**

Organisme de formation enregistré sous le n°93131802413

Je, soussigné, Lucien SIMONNET, Président du Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux, atteste que :

***Stéphane CERDAN***

A suivi avec profit le cursus de formation dispensée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux (CFEMF)

Répondant aux exigences du Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts

Programme de la formation :

#### **Propulsion des navires par le vent.**

##### PLAN DE LA FORMATION

- 1 - Présentation de Wind Ship et des intervenants
- 2 - Les enjeux d'une navigation de travail plus propre et décarbonée
- 3 - Les modes de propulsion par le vent
- 4 - L'opération des navires propulsés par le vent
- 5 - Les perspectives de développement

Cette formation s'est déroulée, sur 2 heures, le **22/06/2022** de 17h00 à 19h00, en visioconférence organisée par le Centre de Formation des Experts Maritimes et Fluviaux et a été suivi d'un QCM.

La présente attestation lui est remise pour valoir et servir ce que de droit.

Le Président du Centre de Formation

Lucien SIMONNET

